



Licence professionnelle

NEW

AGRONOMIE AMÉNAGEMENT URBAIN



APPRENTISSAGE

PAYSAGE

LIC AAU

Nature : formation diplômante

Niveau : 6

Durée : 1 an (1026 heures)

Rythme alternance : 3 semaines

DESCRIPTION

Le parcours Agronomie et Aménagement Urbain est une nouvelle formation, fruit d'une collaboration entre l'UFR SciFA et le CFA de Courcelles-Chaussy. Elle a été créée pour répondre aux attentes des collectivités territoriales et des acteurs professionnels du secteur de l'aménagement urbain.

Ce programme a pour ambition de former des experts capables de concevoir et de réaliser des projets dans des environnements urbains et périurbains, en mettant un accent particulier sur l'agriculture urbaine et périurbaine (AUP). Il intègre pleinement les enjeux liés à l'écologie et au développement durable, au service d'une gestion responsable et innovante des espaces urbains.



PUBLIC CONCERNÉ

- BTSA ACD ; AP ; GDEA ; GEMEAU ; GPN ; GEA
- BTS Génie Civil, travaux publics ; bâtiment ; métiers de l'eau
- BUT Génie biologique parcours agronomie ; Génie de l'environnement ; Urbanisme et aménagement du territoire
- L2 Sciences du vivant ; Sciences de la terre ; génie civil ; génie urbain ; géographie et aménagement ; TEE

DÉROULEMENT

La formation comprend 438 heures d'enseignement, réparties entre les locaux de l'UFR SciFA de l'université et le campus de Courcelles-Chaussy. Elle est proposée en alternance, avec des périodes de trois semaines.

Les enseignements sont structurés en unités d'enseignement (UE), elles-mêmes regroupées en blocs de compétences. Chaque UE peut inclure plusieurs éléments constitutifs (EC), une organisation qui favorise une meilleure harmonisation entre les deux parcours (ADNT et AAU).

Les connaissances acquises sont évaluées au cours de la formation ou à la fin des enseignements, par le biais de contrôles permettant d'attribuer une note pour chaque matière.

Enfin, les étudiants réaliseront des projets tutorés. Ces travaux donneront lieu à la rédaction de rapports écrits et à une soutenance orale pour présenter leurs résultats.

La licence comprend un tronc commun de formations générales et des formations spécifiques adaptées à chacun des parcours :

- Un bloc «Compétences socles» correspondant au tronc commun et comprenant des UE communes aux deux parcours (195 h, 15 ECTS) ;
- Un bloc «Compétences avancées» comprenant les UE spécifiques à chaque parcours (242 h, 15 ECTS) ;
- Un bloc «Activités intégratrices» comprenant le projet tutoré et le stage des étudiants en formation initiale (150 h, 30 ECTS).

CONTENU DE LA FORMATION

Modules du tronc commun

- UE1 - Bases en agronomie et écologie
- UE2 - Ressources sols, paysages et biodiversité
- UE3 - Ressources en eau et hydrobiologie
- UE4 - Transverse 1 (EC1 : Langues et Internationalisation ; EC2 : Gestion et analyse de données)



INFORMATION & INSCRIPTION

Responsables de la formation

Jérémie ÉBOLI

Mél : jeremie.eboli@educagri.fr

Pascal POUPIN

Mél : pascal.poupin@univ-lorraine.fr

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Référente santé, vie sociale et handicap

Marine CADDEO

Mél : marine.caddeo@educagri.fr

*Formez-vous aux métiers
du vivant !*

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

Modules du domaine professionnel

- UE5 - Paysage et vie du sol : Botanique et écologie urbaine, adaptation végétale au milieu contraint
- UE6 - Paysage et politique publique : Urbanisme, réglementation et gestion des marchés publics
- UE7 - Analyse environnementale et stratégie de valorisation
- UE Transverse 2 (EC Management, encadrement et communication ; EC Paysage et innovation)

COMPÉTENCES

- Concevoir et gérer des espaces en milieux anthropisés dans le respect de l'environnement et de la biodiversité
- Réaliser un diagnostic écologique environnemental d'un site à façonner, à restaurer ou réhabiliter
- Définir et caractériser les notions/concepts des AUP, d'en appréhender les enjeux et les acteurs
- Caractériser et analyser les éco-agrosystèmes urbains et périurbains, et mobiliser des connaissances en techniques de productions végétales divers pour proposer des solutions durables (techniques et esthétiques)
- Mobiliser les outils réglementaires/législatifs et appréhender les politiques spécifiques dans un contexte socio démographique donné
- Identifier les enjeux des marchés publics
- Animer d'une équipe pluridisciplinaire et communication sur le projet

DÉBOUCHÉS

Les métiers accessibles à l'issue de cette formation concernent l'aménagement des milieux urbains et périurbains, en lien avec les problématiques rencontrées par le monde agricole :

- La gestion raisonnée des sols et des ressources naturelles,
- L'accompagnement des transitions agroécologiques,
- La réponse aux défis sociétaux.

Plus spécifiquement, les principaux métiers visés sont :

- Technicien spécialisé dans les secteurs privés et publics
- Collaborateur du concepteur paysagiste, du gestionnaire d'espaces urbains pour l'intégration de projets d'AUP dans des "zones vertes"
- Chef d'entreprise en AUP (développer des circuits courts dans le cadre de la transition écologique et énergétique).
- Chef de projet, responsable d'association développant des activités en lien avec l'AUP à but nourricier, thérapeutique, éducatif ou social

Ces emplois peuvent s'exercer auprès de nombreuses structures :

- Des structures privées liées à l'aménagement du territoire, du paysage et au développement local (bureaux d'études...) ou liées à la production de services agricoles en zones urbaines
- Des collectivités territoriales (région, département, communauté de communes ou d'agglomération, commune)
- Des administrations d'État
- Des associations et des organisations professionnelles